

CONCOURS DE PHOTOS

La Fédération de l'UPA de Lanaudière, en collaboration avec le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière et la Coop Profid'Or, invite la population lanaudoise à participer à un concours de photographies tout au long de l'année 2017.

Ce concours vise à :

- ✓ Mettre en valeur la région de Lanaudière par ses paysages et sa diversité.
- ✓ Accroître le sentiment de fierté et d'appartenance.
- ✓ Encourager la découverte de notre région, de son histoire, de ses paysages, de sa culture et de sa population.
- ✓ Valoriser les secteurs agricoles, forestiers, agroalimentaires, familiaux...

A GAGNER

**Panier saveurs
de produits
lanaudois**

ADMISSIBILITÉ

- Le concours est ouvert à tous à l'exclusion des membres du jury.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Toutes les photographies présentées doivent avoir été prises par le participant, dans la région de Lanaudière.
- Chaque participant doit mentionner, lors de l'envoi du fichier numérique, son nom et le lieu où la photo a été prise. Aucun nom ou logo permettant d'identifier l'auteur ne doit apparaître directement sur l'image de la photo.
- Chaque participant doit s'assurer d'avoir le consentement des personnes apparaissant sur les photos.

EXIGENCE TECHNIQUE

- Les fichiers numériques doivent être au format **.jpg** et de haute définition aux fins de publication et d'encadrement.

DÉPÔT DES PHOTOGRAPHIES

- Nous faire parvenir vos **photographies numériques**, par courriel à jharvey@upa.qc.ca.
- Chaque photo envoyée doit être bien identifiée. Précisez les informations suivantes :

– Nom, prénom – adresse – téléphone – courriel
– Lieu où la photo a été prise

- La date limite de dépôt des photographies :
31 décembre 2017.

PERMIS DE REPRODUCTION, PUBLICATION ET EXPOSITION

- Chaque participant du concours concède le permis de reproduire, publier et exposer en tout temps les photographies et le nom des photographes à des fins d'éducation, de conservation, de mise en valeur ou à des fins de promotion de la région de Lanaudière.
- Les photographies contribueront à la création d'une banque d'images de notre région, et pourront être utilisées dans divers documents ou sur le site web de la Fédération. Le nom de l'auteur accompagnera obligatoirement toute utilisation de sa photographie.

SÉLECTION DES GAGNANTS

En janvier 2018, un jury composé de divers intervenants sera chargé de sélectionner huit (8) photographies gagnantes selon les catégories suivantes :

<i>Printemps</i>	<i>Paysage Personnes – Animaux - Divers</i>
<i>Été</i>	<i>Paysage Personnes – Animaux - Divers</i>
<i>Automne</i>	<i>Paysage Personnes – Animaux - Divers</i>
<i>Hiver</i>	<i>Paysage Personnes – Animaux - Divers</i>

- Les photos retenues seront exposées dans la salle Boisée de la Fédération de l'UPA de Lanaudière et utilisées dans diverses publications.